

Stationnement illicite de gens du voyage

Troyes Champagne Métropole (TCM) déplore, de nouveau, un nouveau stationnement illicite depuis vendredi 18 juillet 2025 sur la commune de St-Lyé (15 caravanes ainsi que des véhicules).

TCM a saisi immédiatement les services de l'Etat, dans le cadre de leurs prérogatives de maintien de l'ordre public, afin que les occupants illicites soient mis en demeure de quitter les lieux, avant recours à la force publique.

La communauté d'agglomération va également engager une procédure judiciaire. Dans ce cadre un huissier se rendra sous peu sur site aux fins de constatation de cette occupation illicite et de consignation des éventuels troubles.

CONTACT

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50 · relations.presse@troyes-cm.fr